

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 25**

Engagement 25 :

***Concernant les services rendus par les fournisseurs
Approvisionnement et services, Technologies de l'information et TÉ
Télécom., expliquer l'évolution des charges survenues entre 2000 et
2002.***

Réponse à l'engagement 25:

Afin de répondre au présent engagement, le Distributeur et ses principaux fournisseurs ont procédé à plusieurs travaux détaillés d'analyse et de conciliation. Ces travaux ont permis de revoir le regroupement de certains comptes de dépenses entre les divers produits ou services génériques et de reclasser certains redressements ou régularisations aux produits et services auxquels ils se rapportent.

Par conséquent, certains documents déposés antérieurement en preuve ont été révisés.

Notamment, à la pièce HQD-4, document 3.2 détaillant les composantes du revenus requis pour l'année 2000-2001, un montant de 7,4 M\$ pour des dépenses en recherche et développement a été reclassé entre les rubriques «Coûts capitalisés» et «Charges de services partagés». Cet ajustement est sans impact sur le calcul du revenus requis de l'année visée.

De plus, le sommaire des charges de services partagés présenté à la pièce HQD-5, document 6, a également été révisé afin de tenir compte de divers reclassements et régularisations, dont celui mentionné ci-dessus. Certains fournisseurs ont aussi été regroupés pour tenir compte de la mise en place du Centre de services partagés.

Par ailleurs, les tableaux suivants remplacent ceux produits à la pièce HQD-10, document 1.1 déposée le 29 janvier 2003.

1. Approvisionnement et services.

Le tableau suivant présente l'évolution des charges d'approvisionnement et services imputées aux charges d'exploitation du Distributeur. Ces services sont maintenant rendus par le centre de services partagés.

Fournisseur: APPROVISIONNEMENT ET SERVICES (CSP)

 Références: HQD-5, Document 6 p.4
 HQD-5, Document 7
 HQD-10, Document 1 p. 98
 HQD-12, Document 3.3.5

Produits et services	Base de facturation	Charges annuelles		
		2000	2001	2002
Services de bâtiments		59,0	59,8	64,8
Espaces administratifs	mètre carré	51,1	51,4	55,0
Aménagements	taux horaire + achats	5,2	5,0	4,2
Services aux usagers	utilisation	2,4	2,2	3,1
Autres	utilisation	0,3	1,2	2,5
Matériel de transport		37,4	38,7	40,9
Modifications et réparations	taux horaire + pièces	36,2	37,5	39,8
Formation	coût spécifique	1,2	1,2	1,1
Gestion du matériel		35,8	33,2	35,2
Fourniture de matériel	taux horaire	31,3	28,1	31,8
Revalorisation de biens excédentaires	quantité traitée	0,0	0,0	0,0
Autres	taux horaire	4,5	5,1	3,4
Gestion documentaire	taux horaire + coût copie	8,2	8,5	8,6
Acquisition	taux horaire	4,5	5,1	5,3
Transport aérien	consommation	0,9	0,9	1,0
Charges totales avant rendement		145,8	146,2	155,8
Composition des charges (%)			100,0%	100,0%
Masse salariale		n.d.	31,5%	34,2%
Autres charges		n.d.	55,7%	53,3%
Amortissement		n.d.	6,6%	6,0%
Taxes		n.d.	2,2%	2,4%
Frais financiers		n.d.	4,0%	4,1%
Transformation en année tarifaire		2000-2001	2001-2002	2002-2003
Charges totales selon l'année financière		145,8	146,2	155,8
- 1er trimestre - Année financière		-33,9	-33,5	-38,0
+ 4e trimestre - Année tarifaire		33,5	38,0	38,0
Charges totales avant rendement		145,4	150,7	155,8
Rendement du fournisseur		3,2	2,6	5,2
Charges totales après rendement		148,6	153,3	161,0

Principaux écarts:

a. Services de bâtiments.

La hausse de 5 M\$ entre 2001 et 2002 s'explique en partie par une mise à jour exhaustive des espaces occupés par les unités, suite à l'implantation d'un nouveau système de gestion et de suivi des occupants. Cette hausse est plus que compensée par les revenus que tire le Distributeur de la refacturation d'espaces, lesquels affichent une croissance d'environ 7 M\$.

b. Matériel de transport.

Les hausses annuelles entre 2000 et 2002 sont attribuables au vieillissement de la flotte de véhicules du Distributeur. Ces coûts devraient se maintenir d'ici à ce que soit suffisamment avancé le programme de remplacement des véhicules mis en place en 2001 pour 5 ans, afin de rajeunir la flotte.

c. Gestion du matériel.

La baisse des coûts de fourniture de matériel de 3,2 M\$ survenue en 2001 résulte d'une réduction de l'utilisation des magasins par le Distributeur. Cette réduction de la consommation des services de magasiniers n'a pas été reflétée dans la planification de 2002, laquelle s'appuyait sur la consommation réelle de 2000.

2. Technologies de l'information.

Le tableau suivant présente l'évolution des charges en technologies de l'information imputées aux charges d'exploitation du Distributeur. Ces services sont maintenant rendus par le centre de services partagés.

Fournisseur: TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (CSP)

Références: HQD-5, Document 6 p.4
 HQD-5, Document 8
 HQD-10, Document 1 p. 98
 HQD-12, Document 3.3.5

Produits et services	Base de facturation	Charges annuelles		
		2000	2001	2002
Bureautique	nombre d'appareils	17,7	20,6	15,4
Services corporatifs	forfait pré-établi	1,4	8,7	8,0
Applications informatiques		39,8	43,7	48,6
Conseils, gestion et développement	taux horaire	26,1	23,7	27,1
SAP	forfait pré-établi	0,8	9,6	11,0
Exploitation des applications	forfait selon historique	11,6	8,9	9,1
Relève des systèmes	forfait pré-établi	1,3	1,5	1,4
Centre de traitement corporatif	forfait temps CPU	12,3	10,0	7,6
Projets spéciaux	taux horaire	0,0	0,5	1,3
Autres services	utilisation	3,7	0,4	
Charges totales avant rendement		74,9	83,9	80,9
Composition des charges (%)			100,0%	100,0%
Masse salariale		n.d.	29,2%	30,5%
Autres charges		n.d.	49,4%	53,4%
Amortissement		n.d.	17,7%	12,2%
Taxes		n.d.	0,4%	0,4%
Frais financiers		n.d.	3,3%	3,5%
Transformation en année tarifaire		2000-2001	2001-2002	2002-2003
Charges totales selon l'année financière		74,9	83,9	80,9
- 1er trimestre - Année financière		-18,5	-19,5	-20,0
+ 4e trimestre - Année tarifaire		19,5	20,0	20,0
Charges totales avant rendement		75,9	84,3	80,9
Rendement du fournisseur		1,4	1,3	1,5
Charges totales après rendement		77,3	85,6	82,4

Principaux écarts:

a. Bureautique.

L'amortissement des logiciels et équipements explique essentiellement les variations de coûts observées pour les services bureautiques. Notamment, la hausse de 3 M\$ entre 2000 et 2001 est attribuable en partie à l'intégration au coût des services bureautiques de l'amortissement des frais de migration à la version Windows 95. Cet amortissement, qui était inclus auparavant dans les frais corporatifs, a également pris fin en 2001.

b. Applications informatiques.

La baisse du coût des services en conseils, gestion et développement survenue entre 2000 et 2001 est attribuable à une réduction des efforts consacrés au maintien de certaines applications utilisées pour les services à la clientèle, ces applications montrant d'importants signes de désuétude. En 2002, les besoins du Distributeur se sont accentués, notamment pour l'élaboration du projet SIC en remplacement du système actuel désuet, lequel a été autorisé par la Régie à la fin de 2002.

La hausse des coûts de l'application SAP entre 2000 et 2001 est attribuable à la mise en exploitation de la version 3.1 des modules PS/PM de SAP. Ces modules ont été implantés en remplacement des systèmes de maintenance antérieurement utilisés par le Distributeur. Les frais de migration de ces modules à la version 4.6 de SAP expliquent la hausse de 1,4 M\$ survenue en 2002.

c. Centre de traitement corporatif.

La baisse de 2,3 M\$ des charges observée entre 2000 et 2001 s'explique essentiellement par une réduction du coût des appareils et de la technologie utilisés au Centre de traitement. La diminution de 2,4 M\$ survenue 2002 est principalement attribuable à une réduction anticipée de l'utilisation du centre par le Distributeur.

d. Autres.

Compte tenu de l'évolution de la définition des divers produits et services génériques survenue entre 2000 et 2002, les produits et services suivants doivent être regroupés à des fins de comparaison. Dans l'ensemble, ces produits et services n'affichent pas de variation importante.

	2000	2001	2002
Services corporatifs	1,4	8,7	8,0
Exploitation des applications	11,6	8,9	9,1
Autres services	3,7	0,4	
Total	16,7	18,0	17,1

3. TransÉnergie - Télécommunications.

Le tableau suivant présente l'évolution des charges en télécommunications et autres services de TransÉnergie imputées aux charges d'exploitation du Distributeur.

Fournisseur: TRANSÉNERGIE

Références: HQD-5, Document 6 p.4
 HQD-5, Document 9
 HQD-10, Document 1 p. 98
 HQD-12, Document 3.3.5

Produits et services	Base de facturation	Charges annuelles		
		2000	2001	2002
Télécommunications		40,8	62,4	58,4
Radio mobile	nombre d'appareils	19,3	22,1	22,0
Téléphonie administrative	nombre d'appareils	17,3	24,1	21,3
Circuits dédiés	nombre de circuits	5,3	4,1	3,7
Services corporatifs	forfait pré-établi	0,0	11,4	10,4
Divers	utilisation	-1,1	0,7	1,0
Autres services		6,3	11,5	11,9
Ateliers spécialisés	taux horaire + pièces	3,7	8,9	8,9
Divers	utilisation	2,6	2,6	3,0
Charges totales avant rendement		47,1	73,9	70,3
Composition des charges (%)			100,0%	100,0%
Masse salariale		n.d.	12,8%	13,7%
Autres charges		n.d.	32,0%	35,4%
Amortissement		n.d.	31,1%	29,4%
Taxes		n.d.	3,7%	2,5%
Frais financiers		n.d.	20,4%	19,0%
Transformation en année tarifaire		2000-2001	2001-2002	2002-2003
Charges totales selon l'année financière		47,1	73,9	70,3
- 1er trimestre - Année financière		-11,6	-17,2	-17,4
+ 4e trimestre - Année tarifaire		17,2	17,4	17,4
Charges totales avant rendement		52,7	74,6	70,3
Rendement du fournisseur		5,1	5,6	7,2
Charges totales après rendement		57,8	80,2	77,5

Principaux écarts:

a. Téléphonie administrative.

La hausse de 6,9 M\$ entre 2000 et 2001 est attribuable à la révision en 2001 de la méthode de répartition des circuits électriques et de télécommunications. Les circuits sous-jacents à la téléphonie étant plus longs et de plus haut débit, leur prix a augmenté par rapport au prix moyen utilisé en 2000. Par ailleurs, la baisse de 2,8 M\$ entre 2001 et 2002 s'explique par une réduction des amortissements et frais financiers.

b. Circuits de télécommunications dédiés.

La baisse observée entre 2000 et 2002 s'explique par les mêmes facteurs mentionnés pour la téléphonie administrative. Par rapport aux circuits du Transporteur, ceux du Distributeur sont en général plus courts.

c. Services corporatifs.

Les services corporatifs se composent essentiellement des circuits de télécommunications associés aux services bureautiques rendus par le fournisseur Technologies de l'information (CSP).

Ces services ont été regroupés sous ce produit générique à compter de 2001 suite à la révision de la méthode de répartition des circuits mentionnée précédemment. En 2000, une partie de ces coûts était incluse à d'autres produits facturés par le fournisseur de l'époque, l'autre partie étant incluse dans les frais corporatifs répartis aux unités d'Hydro-Québec.

d. Ateliers spécialisés.

La hausse de 5,2 M\$ entre 2000 et 2001 des services rendus par les Ateliers spécialisés s'explique par l'introduction en 2001 par TransÉnergie de la méthode de facturation interne à coût complet pour les produits et services de ses ateliers spécialisés. En 2000, ces services étaient facturés au coût marginal ou direct.